



economiesuisse  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zurich

Lausanne, le 30 juillet 2012

U:\1p\politique\_economique\consultations\2012\POL1256.d  
ocx / LMA/naf

***Consultation fédérale : Conclusion d'une Convention entre la Suisse et le Turkménistan en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courriel du 11 juillet dernier, relatif au dossier mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Le rapport qui nous est soumis présente la Convention conclue entre la Suisse et le Turkménistan en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

Ce projet de convention correspond dans une large mesure au Modèle de convention de l'OCDE et à la pratique conventionnelle suisse en la matière. Il intègre notamment les nouvelles conditions d'échanges de renseignements consacrés à l'art. 26 du Modèle de Convention que la Suisse intègre progressivement dans l'ensemble de ses conventions internationales. L'adoption de l'art. 26 du Modèle de Convention fait suite à la nouvelle politique décidée le 13 mars 2009 par le Conseil fédéral de retirer la réserve de la Suisse à l'échange de renseignements. Au vu de cet engagement, la modification proposée s'impose et correspond à ce que la Suisse a déjà fait avec de nombreux autres pays.

Cette convention permettra de développer les relations économiques bilatérales avec un pays qui présente de bonnes perspectives économiques. Elle permettra de placer les entreprises suisses dans une position compétitive par rapport aux autres entreprises étrangères présentes ou voulant investir au Turkménistan. Elle contribuera à l'extension positive du réseau suisse de conventions conclues contre les doubles impositions dans les pays de l'ancien bloc soviétique.

**En conclusion, la CVCi adhère sans réserve à la conclusion de ce projet de convention.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Claudine Amstein  
Directrice

Lydia Masméjan  
Responsable de projets